

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain Lyon-Saint-Etienne :
Demeter annonce 40 millions d'euros pour le 1^{er} closing**

Lyon, le 28 janvier 2022 – Initié le 17 mai dernier par Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon, Gaël Perdriau, maire de Saint-Étienne et président de Saint-Étienne Métropole, et avec le soutien du Programme d'Investissements d'Avenir, le Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain à impact environnemental et social vient de finaliser son 1^{er} closing de 40 millions d'euros.

Moins de 6 mois après avoir été sélectionnée par les Métropoles de Lyon et de Saint-Étienne, la société de gestion Demeter, acteur majeur du capital investissement engagé en faveur de la transition écologique, a réalisé fin 2021 le 1^{er} tour de table de ce fonds d'amorçage dédié au financement des start-ups industrielles durables, avec l'objectif final d'atteindre 80 M€ d'ici l'été 2022.

Classifié « *Sustainable Finance Disclosure Regulation article 9* », le plus haut standard en matière d'investissement durable, **ce Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain bénéficie du soutien d'acteurs publics avec l'engagement des Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne respectivement à hauteur de 10,6 et de 3,1 millions d'euros, ainsi que de la Banque des Territoires, agissant pour le compte de l'État dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA) « Territoires d'innovation », avec 5,2 millions d'euros.**

« En réunissant près de 40 millions d'euros pour ce 1^{er} closing, le Fonds d'Amorçage Industriel des métropoles Lyon-Saint-Etienne a réussi à mobiliser tant les institutions publiques que les acteurs privés avec de grands partenaires industriels du territoire. Cette première étape lance concrètement la sélection des entreprises industrielles que nous soutiendrons pour engager, ensemble, la transformation industrielle de notre territoire. » se félicite **Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon.**

« Nous franchissons aujourd'hui une étape clé de notre stratégie d'alliance territoriale pour le développement industriel du territoire. Les métropoles de Saint-Étienne et de Lyon disposent d'un écosystème riche et unique en France favorable au développement des activités industrielles de nouvelle génération et capable de répondre aux défis du développement économique tout en respectant les enjeux du développement durable. Vecteur d'insertion

sociale depuis toujours, l'industrie favorise l'innovation, la création d'emplois locaux et la relocalisation d'activités stratégiques qui répondent aux besoins et aux attentes des habitants. Notre volonté de faire de l'industrie une filière d'avenir et le fonds d'amorçage industriel géré par Demeter, permettront, sans aucun doute, l'émergence de futurs leaders industriels. » ajoute **Gaël Perdriau, maire de Saint-Etienne et président de Saint-Etienne Métropole.**

« La thèse d'investissement du FAIM vise à favoriser l'émergence d'entreprises industrielles innovantes et écologiquement responsables pour une industrie durable, l'atteinte des impacts escomptés étant mesurée tout au long de la vie du projet. La Banque des Territoires accompagne pour le compte de l'Etat ce projet ambitieux qui s'inscrit pleinement dans la stratégie d'investissement du PIA. Nous agissons ainsi au plus près des territoires dans un contexte où les métropoles de Lyon et Saint-Etienne veulent encourager un renouveau industriel créateur d'emplois avec une intégration forte auprès des habitants. », précise **Gabriel Giabicani, directeur des opérations et de l'innovation à la direction de l'Investissement de la Banque des Territoires.**

Ce fonds a également su mobiliser de nombreux investisseurs privés avec une souscription de 20 millions d'euros **rassemblant à la fois des industriels** tels que GRDF, Plastic Omnium, le Groupe SEB, IFP Énergies Nouvelles, mais également des acteurs **institutionnels** tels que le Crédit Agricole Loire Haute-Loire, Groupama Rhône-Alpes Auvergne, la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, et la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne.

Le Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain accompagnera des *start-ups* au stade de l'amorçage et du capital-risque, en forte croissance, avec des participations structurantes de 500 000 euros à plusieurs millions d'euros qui leur permettront de développer une activité productive située sur les aires d'attraction métropolitaines de Lyon et Saint-Étienne.

Celui-ci vise à réaliser une performance financière mais aussi extra-financière. Chaque entreprise accompagnée bénéficiera d'une évaluation avant investissement, d'un suivi pendant l'investissement et d'une évaluation post investissement, sur la base de 16 indicateurs impacts, avec le soutien de Greenflex et Inkidata.

Ce Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain sera géré par l'équipe lyonnaise de Demeter, qui se réjouit de ce premier *closing*. *« Ce succès illustre une nouvelle fois notre expertise dans le secteur de la transition écologique et dans l'accompagnement des entreprises industrielles de même que notre capacité à lever et gérer des fonds initiés par des collectivités, constitutifs de véritables partenariats public privé. »* **Stéphane Villecroze, managing partner de Demeter.**

À propos de Demeter :

Demeter est un acteur majeur du capital investissement pour la transition écologique. Demeter investit de 1 million d'euros à 30 millions d'euros pour accompagner les entreprises du secteur à tous les stades de leur développement : startups innovantes, PME et ETI en forte croissance et projets d'infrastructure. L'équipe Demeter, composée de 37 personnes basées à Paris, Bordeaux, Lyon, Grenoble, Metz, Madrid et Düsseldorf, gère 1 milliard d'euros et a réalisé plus de 180 investissements depuis sa création en 2005. L'équipe lyonnaise de Demeter est constituée de Christophe Desrumaux (partner), Céline Charvin (directrice d'investissement), Quentin Mulaton (chargé d'affaires), avec le soutien d'Albin Jourda (operating partner).



Contact : www.demeter-im.com

Christophe Desrumaux - christophe.desrumaux@demeter-im.com - 06 81 44 80 12

À propos de la Métropole de Lyon

Forte d'un écosystème et d'une histoire industrielle riches, la Métropole de Lyon soutient, aux côtés des entreprises et centres de R&D implantés sur le territoire, ainsi que des collectivités voisines, la décarbonation de l'industrie et encourage la création d'emplois et de compétences essentielles pour la résilience et l'autonomie du territoire. Avec près de 75 500 emplois industriels représentant 13% de l'emploi sur son territoire, la Métropole de Lyon souhaite capitaliser sur ses savoir-faire tout en faisant mettre la transition environnementale au cœur de sa stratégie industrielle. Elle a ainsi l'objectif de rendre les industries plus sobres et moins polluantes tout en maintenant leurs activités productives sur le territoire pour, in fine, créer des emplois locaux, non-délocalisables. En lançant ce Fonds d'Amorçage Industriel avec Saint-Etienne Métropole, la Métropole de Lyon favorise ainsi l'innovation et la relocalisation d'activités stratégiques pour répondre aux besoins et aux attentes des habitants et contribuer aux enjeux de réindustrialisation et d'autonomie stratégique de l'Europe accentués par la crise sanitaire.

Contact Presse : Magali Desongins - mdesongins@grandlyon.com - 04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

À propos de Saint-Étienne Métropole

15^{ème} métropole de France, Saint-Étienne Métropole est riche de plus de 30 000 entreprises et d'un savoir-faire unique dans ses filières d'excellence que sont le design, le *new manufacturing* et l'ingénierie

de la santé. Grâce à des écosystèmes interactifs et efficaces, ces trois domaines permettent de développer l'innovation durable, signature historique et emblématique du territoire.

Du laboratoire de recherche aux départements d'enseignement supérieur, du networking au parcours d'entrepreneuriat, du prototypage au coaching de scalabilité, Saint-Étienne Métropole a choisi de faire de l'industrie 4.0 un secteur stratégique et d'investir dans un Fonds d'amorçage industriel novateur avec ses partenaires la Métropole de LYON, la Banque des Territoires et le Programme « Territoire d'Innovation » PIA 3.

Contact presse : Alice Poizat - alice.poizat@saint-etienne-metropole.fr - 04 77 49 98 19/ 06 26 04 21 10

A propos du Programme d'investissements d'Avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'État. Le quatrième PIA, dit PIA4, doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, soutiendra dans la durée l'innovation sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

 @SGPI_avenir

Contact Presse : presse.sgpi@pm.gouv.fr - 01 42 75 64 58

A propos de Territoires d'Innovation

« Territoires d'innovation » est une action du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Cette action a pour objectif de faire émerger en France les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial. À la fois innovants, répliquables et exemplaires, ces nouveaux modèles favoriseront l'émergence d'écosystèmes propices au développement économique durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations tout en permettant aux acteurs économiques locaux de rayonner.

Le programme soutient des projets d'innovation associant décideurs et citoyens, et qui incarnent une stratégie ambitieuse de transformation des territoires. Le programme vise à expérimenter de nouveaux modèles de développement pouvant inspirer d'autres territoires en France.

« Territoires d'innovation » est doté d'une enveloppe de 450 M€ avec 150 M€ de subventions et 300 M€ d'investissements en fonds propres.

A propos de la Banque des Territoires – Groupe Caisse des dépôts :

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises

publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux. Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr

 @BdT_AuvRALpes

Contact Presse : Anne-Laure Badaut – anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr - 06 31 06 82 34